



## Code de conduite des fournisseurs

(Mis à jour en février 2024)

Nortera s'engage à respecter et à protéger les droits humains, la sécurité et la dignité des personnes qui contribuent au succès de notre entreprise. Par conséquent, en plus des points couverts par le contrat d'approvisionnement avec le fournisseur, Nortera exige que ses fournisseurs se conforment à des normes de pratiques commerciales conformes aux normes suivantes, et se réserve par la présente le droit de procéder à des inspections périodiques et inopinées des installations du fournisseur pour s'assurer de la conformité du fournisseur avec le Code de conduite des fournisseurs de Nortera.

### 1. STATUT DE CONFORMITÉ

Le fournisseur déclare et garantit que (i) c'est une entité juridique dûment constituée, organisée et en conformité en vertu des lois du pays, de l'État (ou d'une autre entité gouvernementale) où il est constitué, avec pleine capacité à intenter et à subir un procès ; (ii) il est autorisé à conclure et à être lié par les modalités du présent Code ; et (iii) ni le présent Code ni l'exécution des présentes par le fournisseur ne constituera une violation de toute loi applicable ou des modalités de tout contrat ou accord important auquel le fournisseur est assujéti.

### 2. RESPECT DES LOIS APPLICABLES

Le fournisseur doit se conformer aux exigences légales et aux normes de son secteur d'activité en vertu des lois nationales des pays dans lesquels il exerce ses activités, y compris les lois sur le travail et l'emploi de ces pays, ainsi que toutes les lois applicables aux États-Unis et au Canada. En cas de conflit entre les exigences légales et les normes de l'industrie, les fournisseurs doivent, au minimum, se conformer aux exigences légales du pays dans lequel les produits sont fabriqués. Si, toutefois, les normes de l'industrie dépassent les exigences légales du pays, Nortera favorisera les fournisseurs qui respectent ces normes de l'industrie. Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les exigences de tous les organismes gouvernementaux compétents. Les factures et les documents requis doivent être fournis conformément aux lois applicables. Tous les produits doivent être marqués ou étiquetés avec précision quant à leur pays d'origine, conformément aux lois applicables, y compris celles du pays de fabrication. Toutes les expéditions de produits seront accompagnées des documents requis délivrés par les autorités gouvernementales compétentes, y compris, mais sans s'y limiter, les formulaires, les licences d'importation, les allocations de quotas et les visas, et seront conformes aux accords de commercialisation, aux accords de restriction volontaire et à d'autres accords de ce type, conformément à la législation applicable. La facture commerciale

doit être rédigée dans la langue demandée par Nortera, décrire avec précision tous les produits contenus dans l'envoi, indiquer le pays d'origine de chaque article contenu dans l'envoi et énumérer tous les paiements, directs ou indirects, à effectuer pour les produits, y compris, mais sans s'y limiter, les commissions de vente ou les paiements de royautés. Les fournisseurs fourniront rapidement la documentation et toute modification de la documentation requise par Nortera. Le fait de ne pas fournir des renseignements complets et exacts peut entraîner l'annulation ou le rejet des produits.

### 3. ESCLAVAGE MODERNE, TRAVAIL INVOLONTAIRE ET FORCÉ

Nortera s'engage à offrir un environnement de travail exempt de traite des personnes et de travail forcé et ne travaillera pas sciemment avec des fournisseurs qui se livrent à ces pratiques. Tous les travailleurs ont le droit de travailler volontairement, sans avoir à remettre leurs papiers d'identité et sans avoir à payer de frais. Les travailleurs ont le droit de circuler librement et nos fournisseurs doivent veiller à ce que ce droit leur soit accordé. Les fournisseurs doivent également s'approvisionner en matières premières pour les produits uniquement auprès de sources qui n'ont pas recours au travail forcé ou à la traite des êtres humains. Les fournisseurs ne doivent utiliser que des agences de recrutement légitimes et réputées, qui sont dûment autorisées à opérer en vertu des lois applicables.

Le fournisseur déclare et garantit qu'il respectera à tout moment les lois des États-Unis et du Canada, et des pays où il exerce ses activités qui interdisent la traite des êtres humains ou l'esclavage, qu'il n'aura pas recours au travail forcé ou obligatoire, c'est-à-dire à tout travail ou service qu'un travailleur effectue contre son gré, sous la menace d'une sanction, et qu'il s'assurera que les conditions générales d'emploi sont volontaires.

### 4. TRAVAIL DES ENFANTS

Nortera ne tolère pas le recours à des travailleurs mineurs et ne travaillera pas sciemment avec des fournisseurs qui utilisent des travailleurs mineurs. Nortera considère comme travailleurs mineurs toute personne plus jeune que l'âge minimum de travail local, et/ou ceux qui ne respectent pas les normes internationales définies par l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant le travail adapté à l'âge et régissant l'agriculture familiale. Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les restrictions de travail liées à l'âge établies par la loi locale et adhérer aux normes internationales définies par l'OIT concernant le travail adapté à l'âge.

### 5. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les fournisseurs doivent offrir un environnement de travail sécuritaire et sain, conforme aux lois locales et qui minimise les risques professionnels. Si les fournisseurs offrent des installations résidentielles pour leurs travailleurs, celles-ci doivent être sécuritaires et hygiéniques. Le fournisseur doit fournir un équipement de protection individuelle approprié. Le fournisseur doit former les employés de manière

adéquate quant aux pratiques locales de sécurité sur le lieu de travail, y compris aux procédures d'évacuation d'urgence. Le fournisseur mettra en place des systèmes et des formations destinés à prévenir les accidents et les blessures.

## 6. ABSENCE DE DISCRIMINATION ET DE HARCÈLEMENT

Nortera respecte les différences culturelles et individuelles et estime que la discrimination ne devrait pas être tolérée. Les fournisseurs sont tenus de maintenir un milieu de travail exempt de discrimination et d'employer des travailleurs légalement éligibles en fonction de leurs capacités, plutôt qu'en fonction de leur race, couleur, sexe, situation de famille, identité sexuelle, état matrimonial, opinions politiques, religion, âge, handicap, orientation sexuelle, origine sociale, origine nationale ou de toute autre caractéristique non liée à la capacité d'une personne d'effectuer le travail requis par l'emploi. Nortera estime que tous les travailleurs doivent être traités avec dignité. Les fournisseurs ne doivent pas se livrer à du harcèlement physique, verbal, mental ou sexuel contre ou parmi leurs travailleurs, ni l'approuver ou le tolérer.

## 7. HEURES DE TRAVAIL ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Les fournisseurs ne doivent pas autoriser d'heures de travail dépassant la limite légale applicable. Les heures supplémentaires en haute saison doivent être effectuées sur une base volontaire, et dans tous les cas conformément aux lois applicables. Les employés doivent pouvoir refuser de faire des heures supplémentaires sans être sanctionnés ni subir de représailles.

## 8. SALAIRES

Les fournisseurs doivent offrir des salaires et des avantages sociaux qui respectent ou dépassent les exigences des lois locales et qui sont payés/offerts en temps opportun. Nortera encourage les fournisseurs à s'engager à améliorer les salaires et les avantages sociaux afin d'améliorer la vie des travailleurs et de leurs familles dans les communautés où ils vivent.

## 9. LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Nortera recherche des fournisseurs qui font participer les travailleurs de façon productive et qui les considèrent comme des atouts essentiels à la réussite durable de l'entreprise. Cela inclut le respect des droits des travailleurs à prendre une décision éclairée quant à leur association ou non avec un groupe, conformément à toutes les lois applicables.

## 10. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nortera recherche des fournisseurs qui exercent leurs activités en conformité avec toutes les lois environnementales applicables et qui s'efforcent de réduire au minimum leur utilisation des ressources naturelles et tout impact négatif de leurs activités sur l'environnement. Le fournisseur documentera et conservera des registres de

conformité avec les lois et réglementations environnementales locales et nationales, y compris les permis environnementaux et les exigences de déclaration. Le fournisseur doit disposer de systèmes de surveillance de l'environnement qui mesurent et suivent avec précision l'impact des opérations et de la production sur l'air, l'eau et autres systèmes environnementaux qui peuvent être jugés nécessaires. Le fournisseur identifiera et inventoriara tous les flux d'eaux usées de manière continue. Il doit également installer et entretenir des systèmes de traitement des eaux usées de taille appropriée afin de s'assurer que les polluants sont à des niveaux égaux ou inférieurs à ceux exigés par la loi. Le fournisseur manipulera et stockera correctement les matières et les déchets dangereux et disposera d'un plan pour traiter les rejets de déchets dangereux, et les éliminera d'une manière sûre et légale. Le fournisseur s'assurera que le personnel concerné a été correctement informé des impacts environnementaux significatifs du fournisseur et qu'il a reçu une formation sur le système de gestion environnementale. Le fournisseur minimisera et contrôlera son impact sur l'environnement dans la mesure du possible en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en prenant des initiatives en matière d'efficacité énergétique, en réduisant et en recyclant les ressources naturelles, y compris l'eau, le papier et les matériaux d'emballage. Le fournisseur maintiendra toutes les licences et autres permis environnementaux légalement requis ainsi que les licences d'exploitation commerciale nécessaires à la production de ses produits et à l'exploitation de ses installations.

## 11. BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Nortera croit au traitement humain des animaux et s'attend à ce que les fournisseurs adoptent des pratiques qui favorisent le bien-être des animaux. Il s'agit notamment de fournir un environnement exempt de détresse, de cruauté, d'abus et de négligence, et qui soit conforme à toutes les lois applicables et aux lignes directrices de l'industrie.

## 12. PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

Nortera recherche des partenaires commerciaux qui aspirent aux normes éthiques les plus élevées dans leurs pratiques commerciales et leurs interactions avec Nortera. Nortera n'autorise aucun échange de faveurs, d'argent ou de cadeaux avec les membres de son équipe dans le but d'influencer les décisions commerciales. Comme pour les autres normes énoncées dans le présent Code, Nortera et son équipe sont tenus de respecter les mêmes normes et il leur est strictement interdit de solliciter quoi que ce soit de valeur auprès des fournisseurs.

Le fournisseur n'offre ni n'accepte de pots-de-vin, de ristournes ou d'autres moyens afin d'obtenir un avantage indu ou inapproprié. Le fournisseur divulguera à Nortera toute situation qui peut sembler constituer un conflit d'intérêts, et divulguera à Nortera si un employé ou un membre de la famille de Nortera peut avoir un intérêt quelconque dans l'entreprise du fournisseur ou des liens économiques avec le fournisseur. Le fournisseur ne s'engagera pas dans des soumissions collusoires, des fixations de prix, des discriminations de prix ou d'autres pratiques commerciales déloyales en violation

des lois sur la concurrence ou des lois antitrust qui régissent la juridiction dans laquelle le fournisseur exerce ses activités.

Tout fournisseur, usine ou fabricant qui enfreint cette politique en offrant ou en acceptant une forme quelconque de cadeau ou de gratification à/de la part d'un associé, d'un employé, d'un agent ou d'un affilié de Nortera sera soumis à la perte d'affaires existantes et futures, que le cadeau ou la gratification ait été accepté ou non. En outre, un fournisseur, une usine ou un fabricant qui enfreint cette politique sera signalée aux autorités gouvernementales appropriées des juridictions respectives et affiliées du fournisseur.

### 13. CONFORMITÉ COMMERCIALE

Les fournisseurs doivent respecter l'esprit de tous les contrôles d'importation et d'exportation, sanctions et autres lois de conformité commerciale en vigueur aux États-Unis, au Canada et dans le pays où la transaction est effectuée.

### 14. CONFORMITÉ

Le fournisseur doit conserver et mettre à la disposition de Nortera, pour inspection à des moments raisonnables, des livres et des dossiers justifiant les processus de vérification, de contrôle, d'audit et de formation du fournisseur afin d'assurer la conformité aux présentes normes. Le fournisseur doit avoir en place des politiques et des procédures de conformité écrites relatives à la traite des personnes et à l'esclavage qui prévoient la vérification, la surveillance, le contrôle et la formation, et qui doivent également être mises à la disposition de Nortera à des moments raisonnables aux fins d'inspection.

Pour assurer la conformité à ces normes, Nortera se réserve le droit d'effectuer des vérifications sur place, annoncées ou non, des installations du fournisseur, des logements fournis par le fournisseur, des livres d'opération, et de mener des entrevues confidentielles avec les travailleurs dans le cadre de toute vérification, à des moments raisonnables.

Le fournisseur veillera à ce que ses politiques et procédures concernant la traite des personnes et l'esclavage soient conformes aux lois fédérales, étatiques ou locales en vigueur, ainsi qu'aux politiques et procédures de Nortera à cet égard. Le fournisseur doit incorporer le principe de la présente clause dans tous ses contrats avec les sous-traitants qui lui fournissent des produits à incorporer ou à utiliser dans les produits qu'il fournit à Nortera.

Le Fournisseur accepte de fournir les renseignements que Nortera peut raisonnablement demander pour permettre à Nortera de se conformer, et pour faciliter la conformité de Nortera, aux lois, règles, règlements, ordonnances, ordres et autres impératifs fédéraux, étatiques et locaux applicables. Le fournisseur convient en outre de se conformer aux règles qui peuvent être promulguées par Nortera en ce qui concerne ces exigences.

## 15. ACCEPTATION DES NORMES ET DU CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR

Le fournisseur a lu les principes et les modalités décrits dans le présent Code et comprend que sa relation d'affaires avec Nortera est fondée sur le respect intégral de ces normes par son entreprise. Le fournisseur comprend en outre que le non-respect par un fournisseur des normes énoncées dans le présent document peut entraîner l'annulation immédiate par Nortera de toutes les commandes en cours avec ce fournisseur et le refus de Nortera de continuer à faire affaire de quelque manière que ce soit avec ce fournisseur. Il incombe au fournisseur de signaler rapidement toute violation réelle ou présumée de la loi, des présentes normes et de toute relation contractuelle avec Nortera.

Le présent Code de conduite du fournisseur est signé par le soussigné en tant que représentant de son entreprise, afin de reconnaître, d'accepter et de convenir de respecter les normes, les modalités et les conditions énoncées dans le présent document entre le fournisseur et Nortera. Le soussigné affirme par la présente que toutes les mesures, juridiques et corporatives, visant à rendre ces normes pour les fournisseurs obligatoires et exécutoires à l'égard du fournisseur ont été prises.

## 16. SIGNALEMENT D'INFRACTIONS

Le fournisseur doit signaler sans délai à Nortera toute violation réelle ou présumée de la loi ou du Code de conduite des fournisseurs de Nortera. Cela comprend toute violation commise par un employé ou un agent agissant au nom du fournisseur ou de Nortera et de ses sociétés affiliées.

Vous pouvez signaler une violation par courriel au bureau du chef des affaires juridiques ([notifications.legal@norterafoods.com](mailto:notifications.legal@norterafoods.com)).

Les violations du code de conduite des fournisseurs peuvent également être signalées de manière anonyme et confidentielle par l'intermédiaire d'un système de signalement, comme suit :

En ligne, par le biais d'un site web sécurisé <https://integritycounts.ca/org/norterafoods>

Par courriel à l'adresse suivante : [norterafoods@integritycounts.ca](mailto:norterafoods@integritycounts.ca)